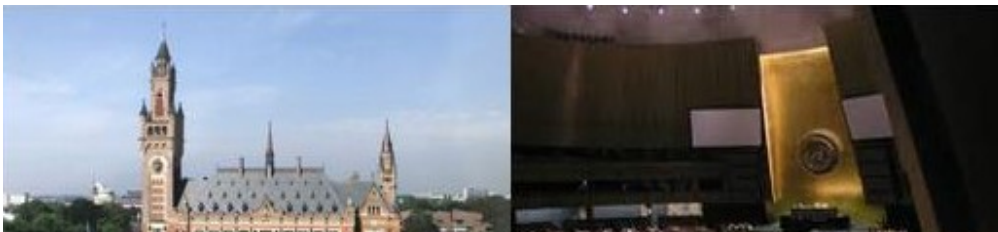


Juillet 2013



AFFOI

RESUME EXECUTIF DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE DU  
SITE INTERNET DE :  
TRIBUNAL PENAL INTERNATIONAL POUR LE RWANDA  
(TPIR)



Dans le cadre du projet "Analyse linguistiques des sites internet des  
Organisations internationales" | Administration de l'AFFOI

## **CONTEXTE**

Ce résumé exécutif de l'analyse linguistique du site internet du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large concernant une vingtaine d'organisations internationale et dont les résultats seront publiés en fin d'année 2013.

Ces analyses se concentrent en particulier sur:

- La clarification des statuts linguistique de l'Organisation Internationale concernée.
- Une confrontation du site internet de l'Organisation Internationale concernée avec ces statuts linguistiques.
- Une analyse des traductions (présence, absence, ...) et des pratiques en particulier dans certains domaines tels que le recrutement, les actualités, les informations techniques fixes et les interventions publiques. Lorsque l'Organisation fera usage de réseaux sociaux, les pratiques linguistiques de ceux-ci sont également examinés.

## **I. Clarification des statuts linguistiques des OI concernées**

- *Langues de travail* : Anglais et Français.
- *Langues officielles* : Anglais, Français, Russe, Arabe, Chinois, Espagnol (langues de l'ONU)
- *Langues de communication* : Anglais, Français, Kinyarwanda
- *Langue du Pays d'accueil* : Tanzanie : pas de langues officielles mais de facto le Swahili et l'Anglais.

## **II. Confrontation des Statuts avec l'organisation du site.**

- *Analyse "Statuts linguistiques formels (langues officielles et de travail) vs organisation des sites"* : Passage de l'Anglais au Français très facile, ainsi que dans la troisième langue de communication : le Kinyarwanda. Les documents juridiques sont disponibles en Anglais et en Français. Souvent en Français les traductions sont très mauvaises.
- *Lien entre les usages de ces sites et les autres dimensions linguistiques (communication et pays d'accueil)* : Le site est accessible en Anglais, en Français mais également pour quelques pages en Kinyarwanda.
- *Nationalité des principaux responsables exécutifs* : Trois organes principaux : les Chambres, Bureau du Procureur, Greffe.  
Les chambres : Parmi les chambres, seuls 3 juges sur 24 sont francophones (2 Malgaches, 1 Camerounaise).  
Le Procureur : Hassan Bubacar Jallow (Gambie). Sa page biographique n'est pas disponible en Français.  
Le Greffier : Bongani Majola (Afrique du sud), à noter que la traduction française n'est pas faite et indique toujours le précédent greffier sénégalais; visiblement quand le greffier est anglophone, il n'y a pas besoin de greffier adjoint.  
Absence quasi-totale de responsable exécutif francophone.

## **III. Analyse des traductions (présence, absence, ...) et des pratiques en particulier pour :**

- *Le recrutement*: Aucune annonce n'est disponible en Français. Il n'est jamais demandé de parler français, cela est juste éventuellement un atout.
- *Les infos quotidiennes (avec une sous distribution info actualités/infos contenu des règles et missions)* : Très mauvaise diffusion en Français
- *Les pages fixes (informations techniques explicatives pour les citoyens)* : Traductions incomplètes ou non mises à jour, quand elles ne sont pas absentes, avec d'énormes fautes d'orthographe et de grammaire. Les statuts sont bilingues et correctement rédigés en Français.
- *Les discours et éventuels blogs des exécutifs* : Pas de discours.
- *Réseaux sociaux* : Pas de réseaux sociaux.

**En un mot : Un site peu attentif à la langue française**

**Remarque technique** : Le vocabulaire de la barre d'adresse est exclusivement en anglais.